



# CHAUFFEUR DE TAXI

ROME : N4102

## 1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible aux personnes titulaires du permis de conduire de catégorie B, au casier judiciaire vierge et titulaire d'une carte professionnelle et d'un certificat de capacité à la conduite des taxis.  
Etre titulaire du diplôme PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) depuis moins de 2 ans.  
Une formation continue (16h) est obligatoire tous les 5 ans.  
La pratique d'une seconde langue est souhaitée.

## 2. ACTIVITE

**Répondre par OUI / NON**

Activités principales	Je suis capable de le faire
Attendre les clients	
Recevoir les appels téléphoniques	
Adapter son attitude au client et le prendre en charge en tenant compte de sa demande	
Effectuer le transport des personnes en adaptant sa conduite aux circonstances et en tenant compte des personnes transportées	
Choisir l'itinéraire le plus adapté à la destination	
Percevoir les recettes ou remplir les bordereaux de prise en charge	
Assister le client si nécessaire (installation dans le véhicule...)	
Assurer l'entretien courant du véhicule	

## 3. CONTRAINTES

**Répondre par OUI / NON**

Contraintes	Je suis capable de le faire
Position assise prolongée	
Position assise prolongée	
Exposition aux variations climatiques	
Bruits	
Manutention de charges	
Contact avec la clientèle	
Vigilance permanente	
Travail la nuit, le week-end, les jours fériés	
Amplitudes horaires importantes et temps de repos irréguliers	
Difficultés d'accès aux sanitaires	
Gestion du stress	